



Vous n'avez certes pas parcouru un sentier, ni traversé une vallée, sans que des hommes étant restés à Médine ne soient avec vous ! C'est la maladie qui les a retenus.

Abû 'Abdillah Jâbir ibn 'Abdillah Al-Anṣârî (qu'Allah l'agrée, lui et son père) a dit : « Nous étions en compagnie du Messenger d'Allah (sur lui la paix et le salut) lors d'une expédition lorsqu'il déclara : « Vous n'avez certes pas parcouru un sentier, ni traversé une vallée, sans que des hommes étant restés à Médine ne soient avec vous ! C'est la maladie qui les a retenus. » Et dans une autre version : « Sans qu'ils ne soient associés avec vous dans la récompense. » Anas (qu'Allah l'agrée) a dit : « Nous étions avec le Messenger d'Allah (sur lui la paix et le salut) de retour de l'expédition de Tabûk, lorsqu'il a dit : « Il y a des personnes qui sont restées derrière nous à Médine. Elles ont été retenues par un empêchement mais elles n'ont jamais cessé de nous tenir compagnie ; que nous empruntions un sentier dans la montagne, ou que nous traversions une vallée ! »

[Authentique] [Rapporté par Al-Bûkhârî - Rapporté par Muslim]

Le Prophète (sur lui la paix et le salut) informe au sujet d'hommes qui ont été empêchés de partir au combat dans la voie d'Allah, à Lui la Puissance et la Grandeur, disant que rien ne les a retenus si ce n'est la maladie ou un autre empêchement ! Il a de plus informé du fait que les soldats n'ont pas emprunté un sentier ou traversé une vallée sans que cela n'ait aussi été inscrit comme récompense à ceux de ces hommes restés à l'arrière.

<https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/4557>

